

Communiqué de presse

CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT-IMIER

Parc technologique de Saint-Imier III (PTSI III) : début des travaux



Selon les prévisions établies, les futurs locataires du PTSI III, dont les travaux démarreront la semaine prochaine, pourront emménager en novembre de l'année prochaine.

Suite à la décision favorable du Conseil de ville du 19 juin 2014, la mise en œuvre du Parc technologique III a été décidée et organisée.

Les travaux de construction débuteront à compter du 25 août 2014, avec l'installation du chantier. Ils dureront jusqu'en novembre et reprendront dès la fin de la pause hivernale. Les travaux seront achevés en novembre 2015.

Le PTSI III offrira des surfaces industrielles de qualité, dans un environnement moderne dédié aux technologies de pointe, avec un niveau de finition adapté aux exigences des entreprises auxquelles il est destiné. Les locaux seront modulables de manière à répondre aux différents types de besoin. Ils pourront être occupés dès novembre 2015.

Le PTSI III est construit par Crescentia SA, société anonyme détenue exclusivement par la Municipalité de Saint-Imier, qui l'a fondée en 2005. Crescentia SA est un des instruments de développement économique au service de la Municipalité. Elle s'était déjà chargée de la construction du PTSI II, vendu à son principal locataire. Elle exploite actuellement le Bureau de contrôle de Saint-Imier (BOSI) de l'association Contrôle Officiel Suisse des Chronomètres (COSC) nouvellement installé à Saint-Imier.

Le PTSI III sera construit dans la zone d'implantation d'entreprises de La Clef, actuellement en fort développement. Des partenariats avec les instituts de formation, ainsi que des prêts économiques de la Municipalité, complètent les atouts proposés aux entreprises en développement. Les personnes intéressées par des locaux ou de plus amples renseignements peuvent prendre contact avec la promotion économique municipale, au 032 942 44 32.

Puits des Sauges - Séance d'information

Débuté en 1995 par une prospection d'eau souterraine, et après de nombreuses étapes telles que le forage du puits d'exploitation en 2008 et les tests de qualité qui l'ont suivi, le projet de mise en service de la nouvelle adduction d'eau des Sauges entre dans une phase décisive. En effet, le Corps électoral de Saint-Imier sera appelé à se prononcer à son sujet le 28 septembre 2014 lors d'une votation populaire.

Compte tenu de l'importance de ce sujet, une séance d'information publique est organisée le 28 août 2014 à 19 h 30 à la Salle de spectacles de Saint-Imier. Après une présentation des tenants et aboutissants de ce projet, place sera donnée aux questions des participants. Rappelons que le nouveau puits des Sauges permettra non seulement de sécuriser

l'alimentation en eau potable de Saint-Imier en exploitant un second point d'eau parallèlement à la source de la Raisetette, mais qu'il donnera l'opportunité de moderniser certaines installations clefs de notre réseau.

Nonagénaire

Le 15 août 2014, M. Raymond Glück, conseiller municipal, et M. Yanick Courvoisier, préposé au contrôle des habitants, se sont rendus à la Place du Marché 7, où ils ont eu le plaisir de rencontrer Mme Marguerite Marti, pour célébrer son 90^{ème} anniversaire. Les représentants des autorités imériennes lui ont remis, à cette occasion, la traditionnelle attention destinée aux nonagénaires.

Saint-Imier, mercredi 20 août 2014

(cm)